

1923 : 411). Le même auteur conclut en disant que personne n'a pu commander les gens du Sirimana. Comment faut-il comprendre cette conclusion ? Au Dantila, le consensus se faisait autour de l'aîné, mais au Sirimana, n'y a-t-il jamais eu de consensus réel autour d'un chef ? Des recherches plus approfondies sont certainement nécessaires, car même pour le 19^{ème} siècle, les sources historiques sont peu informatives.

Comme leurs parents du Bélédougou, les Malinké du Sirimana étaient principalement agriculteurs. Les mêmes cultures que l'on retrouvait au Bélédougou et au Dantila y étaient pratiquées. Étant bordé par la Falémé, la pêche était régulièrement pratiquée, mais curieusement, cette activité semblait dégradante pour les nobles Malinké, ceux qui s'y adonnaient étant ignominieusement qualifiés de « *yéguédomolou* » ou mangeurs de poissons (Chataignier 1963 : 98). Cette attitude semble contradictoire si on se rappelle que la dégustation du poisson est peut-être la raison qui a retenu Dan Siriman quand son frère et lui arrivaient dans la région. La proximité avec la rivière Falémé a aussi certainement permis la pratique de l'orpaillage alluvionnaire, qui est encore pratiqué de nos jours, même si les techniques ont profondément changé.

c. *Le Sirimana et ses voisins*

Tout comme le Bélédougou, le Sirimana semble avoir été une entité étatique constamment sur le pied de guerre. Nous avons malheureusement peu d'informations à ce sujet. Mais de ce qui ressort des textes concernant les autres entités de la région, il semble qu'elles étaient constamment aux prises avec les guerriers du Sirimana. Ainsi, les villages du Dantila étaient exposés aux razzias des guerriers du Sirimana (Rançon 1894 a : 543). Le Boundou voisin au nord n'était pas épargné non plus par les pillers venus du Sirimana, ces pillages sont d'ailleurs le motif qu'a invoqué l'*almamy* Boubakar Saada pour s'attaquer au village de Marougou en 1861 (Rançon 1894 b : 534). À Medina Sirimana, les vieillards se rappellent encore de Koumaghan Ba, le chef de Marougou qui résista à cette attaque en ce temps-là (entretien du 24/01/2018). Les révolutions islamiques d'El Hadj Omar Tall, puis de Mamadou Lamine Dramé semblent aussi avoir éprouvé le Sirimana. Nous y reviendrons dans les paragraphes concernant ces deux personnages.

5.5. Les communautés incluses : les Diakhanké et les Soninké

Par « communauté incluse », on désigne les petites communautés qui ont conservé la spécificité de leur origine distincte, bien que vivant et partageant le mode de vie et l'espace d'une autre communauté plus grande. Les communautés incluses sont issues d'une entité plus ou moins éloignée de l'entité étatique dans laquelle elles sont installées. Ces communautés sont qualifiées d'incluses parce que, malgré la cohabitation avec le groupe dominant, elles ne sont pas phagocytées ; elles conservent plus ou moins certains aspects de leur culture

d'origine. Généralement, les groupes inclus se tiennent à l'écart des turpitudes politiques du groupe dominant, mais parfois il arrive qu'ils interviennent. Tel est le cas des Diakhanké et des Soninké qui se sont installés au sein des royaumes peul et malinké le long de la Falémé. Certains chercheurs pensent que Diakhanké et Soninké auraient une origine commune mais lointaine. En 1963, par exemple, les Diakhanké du cercle de Kédougou, qui sont mandingophones, enseignaient le Coran et les préceptes islamiques en langue Soninké (Chataignier 1963).

5.5.1. *Les Diakhanké*

a. *Origines des Diakhanké dans la Vallée de la Falémé*

Les Diakhanké, ou gens de Diakha, seraient originaires de la région de Diakha ou Diakha-Bâ (Diakha la grande) dans le Bambouk, sur les berges du Bafing. Partant de là, ils ont essaimé en petites communautés au sein des royaumes de la rive gauche de la Falémé (Smith 1965 : 231-234). Les Diakhanké vivaient généralement en petite famille auprès des communautés dominantes comme les Peul au Boundou et les Malinké au Dantila. Parfois, il arrivait qu'ils soient assez nombreux pour former des villages comme Diakha Medina dans le Dantila. Dans le Boundou, ils ont même occupé toute une région formant un lieu-dit appelé Diakha (fig. 5.2). En effet, il est courant que les villages où les zones où il y a une forte concentration de Diakhanké soient appelés « Diaka », en souvenir de leur origine (Rançon 1894 b : 633) ; ce qui est une source de confusion quand il faut retracer l'origine de cette population. Dans le cas des Diakhanké de la Haute-Falémé, où faut-il localiser la région de Diakha dont ils sont originaires ? Est-ce le lieu-dit Diakha qui est au sud du Boundou ou est-ce le Diakha qui se situe dans le Bambouk ? Pierre Smith (1965 : 234) pense que le Diakha originel, auquel tous les autres se rattachent, se trouve dans le Bambouk et il l'appelle Bambouk-Diakha, mais il faudrait peut-être encore examiner la question plus en profondeur.

Les Diakhanké se distinguent et se caractérisent par leur engagement vis-à-vis de l'Islam. Ils se définissent d'abord par rapport à la religion, car ils sont les disciples de la tradition islamique instituée par El Hadj Salim Souware (Gomez 1992 : 22). Dans les récits historiques, ils sont toujours présentés en lien avec la religion islamique. Et les auteurs ne tarissaient pas de qualificatifs pour décrire l'attachement des Diakhanké à l'Islam. Par exemple, en Haute-Gambie, à Laminia dans le Niokholo, Rançon dit : « *les Diakhankés sont tous musulmans fanatiques, pratiquant dévotement et réellement militant* » (Rançon 1894 a : 467). Les recherches menées au 20^{ème} siècle débouchent sur les mêmes remarques :

« *Les Malinké, les Peul, les Sarakolé reconnaissent que certains d'entre eux sont musulmans et d'autres pas, cela ne les empêche pas d'être tous malinké, peul ou sarakolé ; on ne peut guère, au contraire, être reconnu comme diakhanké si l'on n'est pas musulman* » (Smith 1965 : 235).

b. La cohabitation des Diakhanké avec leurs voisins

Les Diakhanké ne possédaient pas de territoire propre, mais s'installaient dans des villages grâce aux accords qu'ils passaient avec les détenteurs du pouvoir. Les Diakhanké se défendaient d'avoir de quelconques ambitions politiques, n'avaient pas de visées expansionnistes (Smith 1965 : 235). À cause de leur attachement à la religion, leur présence était généralement bien accueillie au sein des groupes dominants.

Au Boundou, les Diakhanké se sont installés dans de nombreux villages et particulièrement dans le sud du Boundou justement appelé Diakha en raison de leur présence (Rançon 1894 b : 633). Fodé-Diakoï-Saloum, Diakhanké de la famille Gassama, avait construit une mosquée à Koussan (Rançon 1894 a : 634), ce qui ne pouvait arriver que dans le cadre d'une relation cordiale. Ceci se confirme notamment aussi par le fait que Malik Sy ait donné sa fille Fatima en mariage au marabout Diakhanké Mohamed Fudi (Fode). De leur union naîtra Mohamed Fatima, le fondateur du village diakhanké de Didecoto (Gomez 1992 : 29). Jusqu'à nos jours, dans les traditions récoltées par Anne Mayor à Toumboura par exemple, il ressort encore que les Diakhanké étaient les marabouts des Peul (com. pers.). Mais les relations ont été parfois tumultueuses avec les *almamy* du Boundou, surtout sous le règne de Boubakar Saada. Dans le Niokholo, certains villages comme Laminia, Sillacounda et Samécouta auraient été créés par des Diakhanké partis du Boundou à cause des exactions des *almamy* (Rançon 1894 b : 487). Au cours de notre enquête dans l'actuel village de Samba Yaye, l'imam Saibalali Gassama (descendants de la famille Gassama de Diddé) témoignait que « les Sissibé étaient cruels ; il fallait tuer des moutons ou des vaches chaque fois qu'ils venaient dans le village » (enquête J. A. 20/02/2016). Ce témoignage rappelle les exigences d'hospitalité qui était dues aux Sissibé et qui se traduisaient parfois par l'impôt de quatre vaches exigées à tous les villages du Ferlo (Rançon 1894 a : 501).

Au Dantila, au Bélédougou et au Sirimana, les communautés principalement Diakhanké sont relativement moins nombreuses. Au Dantila par exemple, on dénombrait trois villages Diakhanké : Samécouta, Balalori et Diaka-Medina (Rançon 1894 a : 540). Même s'ils se tiennent généralement à l'écart, il semble que les villages Diakhanké de Laminia, Sillacounda et Samécouta soient intervenus vers 1850 pour défendre Kédougou qui était assiégé par Fa Manson du Konkodougou. Mais en 1893, ces mêmes villages furent sérieusement châtiés par l'*almamy* Malick Touré du Boundou (Aubert 1923 : 420-424). De façon générale, au 19^{ème} siècle, Rançon observe que « les Diakhankés vivent absolument à part et n'ont avec les Malinké que les relations qu'un peuple musulman peut avoir avec un peuple qui ne l'est pas. » (Rançon 1894 a : 493).

De leur attachement à la foi islamique découlait certaines caractéristiques des groupes Diakhanké. En tant que

musulmans, les villages diakhanké recevaient tous ceux qui y arrivaient, surtout ceux qui venaient s'instruire à propos de l'Islam. Cette hospitalité a été source de brassage, car parfois ceux qui venaient s'instruire ne repartaient plus et devenaient Diakhanké. Comme Diaka-Médina, il semble que la plupart des villages diakhanké ne possédaient généralement pas de moyens de défense, ni *tata* ni *sanié* (Rançon 1894 a : 525). Grâce à leur statut de fervents musulmans, et accessoirement de marabouts, il est possible que les Diakhanké aient souvent eu à confectionner des amulettes de guerre pour les guerriers des autres groupes². Nous n'avons aucun témoignage direct, mais les récits historiques montrent bien que même sans être musulmans, les gens accordaient du crédit aux pouvoirs des amulettes et les guerriers en étaient souvent équipés. Almoudo par exemple, le guide de Rançon, était un Bambara non-musulman, ce qui ne l'empêcha pas de recevoir avec beaucoup de respect la prière et la bénédiction d'un marabout du village Diakhanké de Laminia (Rançon 1894 a : 497).

5.5.2. Les Soninké

a. Origine des Soninké dans la vallée de la Falémé

Soninké, Sarakolé, Markanké, ou Serawoulli sont des dénominations servant à désigner le même groupe (Frey 1888 : 240). C'est la communauté incluse la plus dispersée de Sénégambie. Leurs origines lointaines se rattacheront à l'empire du Ghana ou Wagadou. Plus tard, ils furent les maîtres du royaume de Galam (Gajaaga) et c'est de l'effritement de ce royaume que sont issus le Kamera, le Guidimakha et le Guoye dont Malik Sy a acquis la première parcelle de terre à la base de la formation du Boundou. L'arrivée des Soninké dans la vallée de la Falémé et de la Haute-Gambie semble avoir précédé l'arrivée de la dernière vague Malinké des Danfakha et Cissokho (Smith 1965 : 241).

Le commerce est à la base de la dispersion des Soninké dans la Sénégambie pendant l'ère atlantique. Très tôt, les Soninké ont commencé à trafiquer et à échanger avec les marchands européens installés dans les comptoirs, mais aussi au sein des villages dans les bassins du Sénégal et de la Gambie. Quand ils font du commerce ambulante de village en village, les Soninké sont alors appelés *dioula* (Rançon 1894 b : 630), qui est un nom générique désignant tous ceux qui font du commerce ambulante. Cette appellation ne doit pas être confondue celle de l'ethnie *Joola* ou *Diola* de Casamance. La place du commerce est majeure dans la vie des Soninké, à tel point que celui d'entre eux qui revient bredouille d'une expédition commerciale est déconsidéré et méprisé, car « il n'a rapporté que les cheveux de sa tête » (Park 1996 : 87-90). Un siècle après cette observation de Mungo Park, Rançon décrit l'habileté des Soninké à se créer un fonds de commerce dès le plus

² En Afrique de l'Ouest, les marabouts désignaient des personnes lettrées qui, grâce à leurs connaissances de l'écriture arabe, rédigeaient des versets coraniques qu'ils emballaient dans des peaux de chèvre et que l'on pouvait porter au cou en guise d'amulette.